



Austremoine - Léger BOYER

INFORMATIONS ACADÉMIQUES

Section :	Lettres
Siège :	XIII
Élu(e) à l'Académie en :	1859
Départ :	1865
Qualité :	Inspecteur d'Académie

BIOGRAPHIE

Elève au collège royal de Louis Le Grand avant l'université, bachelier licencié es lettres, docteur es lettres ("j'ai fait deux thèses pour le doctorat dont une seule est imprimée ; la latine est encore manuscrite"). Entré huitième à l'Ecole Normale Supérieure. Il fit sa carrière dans l'Instruction Publique. Réputé pour ses compétences en grec et latin (Alphonse Daudet, "30 ans de Paris", 1888), on lui doit des traductions de Babrius et de Sophocle. Il fut domicilié 1 rue de la paix à Grenoble, en 1850, 1851, 1852 et 1854. Domicilié 35 boulevard du jeu de paume à Montpellier lors de son décès. Il fut victime d'une attaque d'apoplexie à Lons le Saunier avant d'être nommé à Montpellier. Sa bibliothèque est évaluée à 25.000 francs.

Extrait de son dossier F17 20269, aux Archives Nationales : Licencié es lettres, nommé élève à l'Ecole Normale Supérieure au mois d'octobre 1819, régent de troisième au collège de Sarlat, le 4 novembre 1822, chargé provisoirement des fonctions de censeur au collège royal d'Angers le 18 octobre 1823, nommé officier de l'université le 5 juillet 1825, nommé définitivement censeur du collège royal de Poitiers avec un traitement supplémentaire de 500 francs, le 6 octobre 1825, censeur du collège royal de Rennes, le 6 décembre 1826, chargé provisoirement de la rhétorique au collège royal de Cahors le 31 octobre 1827, censeur à Tours 1830-1832, professeur de rhétorique à Nantes 1833, Paris - Rollin (1837), Paris - Stanislas (1838), Paris - St Louis (1844), puis inspecteur d'académie à Grenoble de 1845 à 1854, à Toulouse de 1854 à 1856, à Besançon de 1856 à 1857 puis à Montpellier pendant trois mois en 1858. Admis à faire valoir ses droits à la retraite le 23 avril 1858 (sans son consentement) avec un traitement de 4.263,88 francs par an. Obligé de quitter les fonctions de censeur pour se marier, l'article 101 du décret du 17 mars 1808 astreignant au célibat les censeurs des collèges royaux. Ouvrages publiés :

PUBLICATIONS :

- Examen des Perses d'Eschyle -thèse de doctorat
- Traduction française de l'Antigone, de l'Oedipe roi, et de l'Oedipe à Colone de Sophocle
- Traduction française des fables de Babrius (première traduction française)
- 11 discours de distributions de prix

SOURCE : Guy Boulianne, travaux sous Geneanet